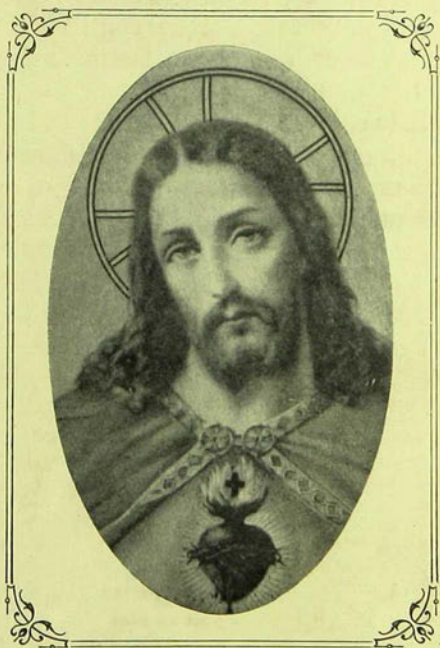


L'ENCYCLIQUE

Miserentissimus Redemptor



L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTREAL



Les Comptes rendus

DES

SEMAINES SOCIALES DU CANADA



ES cours et conférences des sessions de la *Semaine sociale* sont reproduits dans les volumes publiés chaque année.

Cette collection unique contient de nombreuses études, dans lesquelles les auteurs exposent, sous la forme précise et vivante que permet le cours, les divers aspects et les modes de solution des problèmes sociaux actuels.

Aucun groupe n'a fourni jusqu'à ce jour une contribution de cette importance, accessible à la fois aux hommes de science et au public non initié. Aussi tous les catholiques cultivés, prêtres et laïques, devraient-ils avoir dans leur bibliothèque, chacun des volumes parus.

Montréal, 1920 (Ire session) — Encyclique <i>Rerum novarum</i>	\$1.50
Québec, 1921 (IIe session) — <i>Syndicalisme</i>	2.25
Ottawa, 1922 (IIIe session) — <i>Capital et Travail</i> ..	1.50
Montréal, 1923 (IVe session) — <i>La Famille</i>	1.50
Sherbrooke, 1924 (Ve session) — <i>La Propriété</i>	1.50
Les Trois-Rivières, 1925 (VIe session) — <i>La Justice</i>	1.50
Québec, 1927 (VIIe session) — <i>L'Autorité</i>	1.50

Les sept volumes pour \$10.00

Frais de port en plus

En vente au Secrétariat général de l'A. C. J. C.,
90, rue St-Jacques, Montréal, et à la Villa
Manrèse, 100, Chemin Ste-Foy, Québec.

HN
31
039
0.108
1928

L'ENCYCLIQUE

Miserentissimus Redemptor

*Notre devoir commun de réparation
envers le Sacré Cœur de Jésus*

*A Nos vénérables Frères, patriarches, primats, archevêques,
évêques et autres Ordinaires des lieux en paix et commu-
nion avec le Siège apostolique.*¹

PIE XI, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Salut et Bénédiction apostolique.

Notre très miséricordieux Rédempteur, après avoir acquis sur le bois de la Croix, le salut du genre humain et avant de quitter ce monde pour monter vers son Père, voulut consoler ses apôtres et ses disciples et leur dit: « Voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles » (MAT., XXVIII, 30). Cette parole si agréable est une source surabondante d'espérance et de sécurité; c'est cette parole, vénérables Frères, qui Nous revient naturellement, toutes les fois que, comme du haut d'un observatoire élevé, Nous considérons toute la société humaine en proie à tant de maux et de calamités, ainsi que l'Église elle-même, livrée sans trêve aux attaques et aux embûches.

Cette divine promesse releva aux premiers jours le courage des apôtres qui étaient dans l'abattement et ensuite les embrasa d'amour pour jeter à travers le monde la semence de la doctrine évangélique; de même, elle fortifia plus tard l'Église dans sa lutte victorieuse contre les puissances de l'enfer. Jamais, en effet, Notre-Seigneur Jésus-Christ ne

1. Traduction et sous-titres de *La Croix*, (Paris), 18 mai 1928.

manqua à son Église; il l'assista de son aide et de sa protection empressées, lorsque des dangers et des maux plus graves la menaçaient, lui apportant les remèdes les plus adaptés aux temps et aux circonstances en vertu de cette divine Sagesse « qui atteint avec force d'une extrémité du monde à l'autre et dispose tout avec douceur » (*Sagesse*, VIII, 1). Mais dans les temps les plus proches, « la main du Seigneur n'a pas été trop courte pour sauver » (*ISAÏE*, LIX, 1), surtout lorsque s'infiltra et se répandit au loin une erreur qui fit craindre que les sources de la vie chrétienne ne vinsent comme à tarir pour les âmes détournées de l'amour et de la fréquentation de Dieu.

Les plaintes que le très doux Jésus fit à Marguerite-Marie Alacoque, quand il daigna lui apparaître, les désirs et les demandes qu'il lui exposa à l'égard des hommes et pour leur bien, une partie des fidèles les ignore peut-être encore et les autres ne s'en soucient point; aussi, vénérables Frères, Nous plaît-il de vous entretenir quelques instants du devoir de l'amende honorable qui nous lie envers le Cœur sacré de Jésus, afin que vous enseigniez avec soin chacun à votre troupeau et que vous l'exhortiez à suivre ce que Nous allons vous exposer.

La dévotion au Sacré Cœur gage de salut

Entre toutes les marques de la bonté infinie de Notre Rédempteur, l'une des plus resplendissantes apparaît dans le fait que, la charité des fidèles s'étant refroidie, la charité même de Dieu a été proposée aux honneurs d'un culte spécial et que les richesses de cette bonté ont été largement ouvertes, grâce à la forme du culte qui s'adresse au Cœur sacré de Jésus « dans lequel sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science » (*Coloss.* II, 3). En effet, de même que jadis Dieu voulut faire briller aux regards de la race humaine sortant de l'arche de Noé comme le signe d'un pacte d'amitié, « l'arc resplendissant dans les nuages », de même, aux heures troublées des siècles précédents, alors que sévissait la pire de toutes les hérésies, celle du jansénisme, contraire à l'amour et à la piété envers Dieu et qui représentait Dieu non pas comme un Père objet d'amour, mais comme un Juge redoutable et implacable, le très bon Jésus

montra son Cœur sacré comme un symbole de paix et de charité offert au regard des nations et ouvrant devant lui le chemin de la victoire.

Dans l'Encyclique *Annum Sacrum*, Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, admirant l'opportunité étonnante du culte envers le Sacré Cœur de Jésus, ne craignait pas de déclarer: « Aux temps plus rapprochés de ses origines, quand l'Église subissait le joug des Césars, la croix apparue dans le ciel à un jeune empereur fut le signe et la cause d'une victoire complète. Voici qu'en nos jours se présente à Nos regards un signe divin de prospérité: c'est-à-dire, le Cœur sacré de Jésus surmonté d'une croix, brillant au milieu des flammes. Toutes Nos espérances y sont placées; c'est là qu'il faut chercher et c'est de là qu'il faut attendre le salut. »

Et c'est à juste titre, vénérables Frères. Dans ce symbole le plus heureux et dans la forme de dévotion qui en découle, ne retrouve-t-on pas la synthèse de toute la religion et la règle d'une vie plus parfaite, puisque cette dévotion amène rapidement les âmes à étudier plus intimement le Christ Seigneur et qu'elle les excite avec plus d'efficacité à un amour plus enthousiaste et à une imitation plus instante? Il n'est donc pas étonnant que Nos prédécesseurs n'aient cessé de défendre cette dévotion excellente contre les attaques des calomnieux, de la louer vivement et de la promouvoir avec un zèle ardent selon que le temps et les circonstances le demandaient. Grâce à la bonté divine, la piété des fidèles envers le Sacré Cœur de Jésus s'est accrue de jour en jour; elle a suscité çà et là de pieuses associations pour le culte du divin Cœur, elle a favorisé l'usage, un peu partout observé, de la communion du premier vendredi du mois, selon le désir du Christ Jésus.

La consécration au Sacré Cœur a eu son couronnement dans la fête du Christ-Roi

Parmi toutes les pratiques particulières au culte du Sacré Cœur, il faut rappeler, comme l'une des principales, la pieuse consécration par laquelle Nous Nous offrons au divin Cœur de Jésus, Nous et tous Nos biens, en reconnais-

sant que Nous tenons tout de l'éternelle bonté de Dieu. Quand Notre Sauveur, poussé non tant par son droit que par son immense amour pour Nous, eût enseigné à l'innocente disciple de son Cœur, Marguerite-Marie, combien il désirait que les hommes lui rendissent ce devoir de piété, celle-ci le remplit, la première de tous, avec son directeur de conscience, Claude de la Colombière; il fut observé, au cours des années, par les individus, puis par les familles et les associations et enfin par les magistrats, les villes et les nations. Et comme, au siècle précédent et à Notre époque, les intrigues des impies en vinrent à rejeter l'empire du Christ Seigneur et à mener publiquement la guerre contre l'Église, en portant des lois et en proposant des motions contraires au droit divin et à la loi naturelle, ou bien allant jusqu'à réunir des assemblées qui s'écriaient: « Nous ne voulons pas qu'il règne sur Nous » (LUC, XIX, 14), la consécration montait proclamée comme par une seule voix éclatante et elle opposait la protestation des fidèles du Sacré Cœur pour venger sa gloire et affirmer ses droits: « Il faut que le Christ règne » (I Cor., XV, 25). « Que votre règne arrive. » Enfin, par une conséquence heureuse, au début de ce siècle, Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Léon XIII, aux applaudissements de l'univers chrétien, consacra au Sacré Cœur tout le genre humain que le Christ, en qui seul tout peut être restauré (Eph. I, 10), possède par droit de nature.

C'étaient là des débuts heureux et consolants. Comme Nous l'avons dit dans l'Encyclique *Quas primas*, accédant aux souhaits nombreux et répétés des évêques et des fidèles, Nous y avons, grâce à Dieu, apporté le complément, et Nous avons achevé l'œuvre lorsque, à la fin de l'Année sainte, Nous avons institué la fête du Christ-Roi universel, à célébrer solennellement dans tout l'univers chrétien. Dans cet acte, Nous n'avons pas seulement mis en lumière l'empire souverain que le Christ possède sur l'univers, l'État, la famille et l'individu, mais Nous avons aussi laissé entrevoir les joies de ce jour tant souhaité où l'univers viendra de son plein gré se soumettre tout entier à la puissance très douce du Christ-Roi. Aussi avons-Nous ordonné en même temps que, chaque année, à l'occasion de cette fête, cette

consécration fût renouvelée, afin d'obtenir avec plus de certitude et d'abondance les fruits de cette consécration et afin de réunir tous les peuples par la charité chrétienne et le lien de la paix dans le Cœur du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs.

Il faut coopérer à la Rédemption

A tous ces hommages, et en particulier à cette si féconde consécration que vient confirmer la solennité sainte du Christ-Roi, il faut en joindre une autre dont Nous désirons vous entretenir plus longuement: le devoir de l'amende honorable ou de la réparation à offrir au Sacré Cœur. Car si la consécration a pour but premier et principal de rendre amour pour amour au Créateur, il s'ensuit que des compensations sont dues à l'Amour incréé pour l'injustice qui lui est faite par les négligences de l'oubli ou par les injures de l'offense: c'est ce qu'on appelle le devoir de réparation.

Raisons générales de la réparation

Si les mêmes raisons poussent à observer l'un et l'autre devoir, nous sommes tenus, pour un motif plus pressant de justice et d'amour, au devoir de réparation et d'expiation: pour un motif de justice, afin d'expier l'offense faite à Dieu par nos crimes et de rétablir par la pénitence l'ordre violé; pour un motif d'amour, afin de compatir avec le Christ souffrant et « rassasié d'opprobres » et de lui apporter, selon notre petitesse, quelque consolation.

Pécheurs comme nous le sommes tous, et coupables de multiples fautes, nous ne devons pas seulement honorer notre Dieu du culte d'adoration, en offrant à sa souveraine Majesté les hommages qui lui sont dus, du culte de prière qui reconnaît son souverain domaine ou d'action de grâces qui loue sa largesse infinie; il faut de plus satisfaire le Dieu vengeur pour nos « innombrables péchés, offenses et négligences ». A la consécration qui nous voue à Dieu et nous vaut le titre de « consacrés à Dieu », avec la sainteté et la stabilité qui, comme l'enseigne le Docteur angélique (II-II, q. LXXXI, a. 8 c.), est propre à la consécration, il faut donc ajouter l'expiation qui efface complètement nos péchés, de crainte

que la sainteté de la justice souveraine ne nous rejette comme indignes et impudents, et qu'elle ne repousse notre don sans le regarder au lieu de l'agréer.

Ce devoir d'expiation incombe au genre humain tout entier, puisque, comme la foi chrétienne nous l'enseigne, après la déplorable chute d'Adam, il fut infecté d'une tache héréditaire, sujet à la convoitise, livré à une lamentable dépravation et qu'il devait être condamné à une peine éternelle. Que d'orgueilleux philosophes de notre âge, suivant l'antique erreur de Pélagé, nient cette vérité et vantent une vertu innée de la nature humaine qui développe ses puissances et mène aux plus hauts sommets; l'Apôtre rejette ces fausses théories de l'orgueil humain, nous avertissant que « nous étions par nature fils de colère » (*Eph.*, II, 3). De fait, dès le début, les hommes ont comme reconnu ce devoir de l'expiation commune, et, en offrant à Dieu des sacrifices même publics, ils commencèrent à le pratiquer, guidés par un sens naturel.

Le Christ, seul Rédempteur, veut

nous unir à sa réparation

Mais aucune puissance créée ne pouvait suffire à expier les crimes des hommes, si le Fils de Dieu n'avait pris pour la relever la nature humaine. Notre-Seigneur et Sauveur le prophétisa lui-même par la bouche du Psalmiste: « Vous n'avez voulu ni victime ni oblation, mais vous m'avez formé un corps; vous n'avez pas agréé les holocaustes pour le péché. Alors, j'ai dit: Me voici, je viens » (*Hebr.*, X, 5-7). Et, en effet, « c'étaient véritablement nos maladies qu'il portait et nos douleurs dont il s'était chargé; il a été transpercé à cause de nos iniquités » (*ISAIE*, LIII, 4-5), et « il a porté lui-même nos péchés en son corps sur le bois... » (*I Petr.*, II, 24), « détruisant l'acte qui était écrit contre nous et nous était contraire avec ses ordonnances et il l'a fait disparaître, en le clouant à la croix... » (*Col.*, II, 14), « afin que, morts aux péchés, nous vivions pour la justice » (*I Petr.*, II, 24).

Certes, l'opulente rédemption du Christ nous a abondamment « pardonné tous nos péchés » (*Col.*, II, 13); toute-

fois, l'ordre merveilleux de la Sagesse divine a voulu que nous accomplissions dans notre chair « ce qui manque aux souffrances du Christ pour son corps qui est l'Église » (*Col.*, I, 24); aussi, au tribut de louanges et d'expiations « que le Christ a versées à Dieu au nom des pécheurs », pouvons-nous et même devons-nous joindre nos louanges et nos expiations. Mais il faut toujours nous souvenir que toute la vertu d'expiation découle de l'unique sacrifice sanglant du Christ qui se renouvelle sans arrêt d'une manière non sanglante sur nos autels, car « c'est une seule et même Victime, c'est le même qui s'offre maintenant par le ministère des prêtres et qui s'offrit alors sur la croix, seul le mode de l'offrande diffère » (*Concile de Trente*, sess. 22, c. 2.); c'est pourquoi il faut unir à l'auguste sacrifice eucharistique l'im-molation des ministres et des autres fidèles, de sorte qu'ils s'offrent, eux aussi, comme « des hosties vivantes, saintes, agréables à Dieu » (*Rom.*, XII, 1). Bien plus, saint Cyprien ne craint pas d'affirmer « que le sacrifice du Seigneur n'est pas célébré avec la sainteté requise si notre oblation et notre sacrifice ne répondent pas à sa Passion » (*Ep.*, 63, n. 381). C'est pourquoi l'Apôtre demande que, « portant avec nous dans notre corps la mort de Jésus » (*II Cor.*, IV, 10), et « ensevelis avec le Christ et greffés sur lui par la ressemblance de sa mort » (*Rom.*, VI, 4-5), non seulement nous crucifions notre chair avec ses vices et ses convoitises (Cf. *Gal.*, V, 24), fuyant la corruption de la concupiscence qui règne dans le monde (Cf. *II Petr.*, I, 4), mais « que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans notre corps » (*II Cor.*, IV, 10), et que, devenus participants de son sacerdoce éternel, nous offrons « des dons et des sacrifices pour nos péchés » (*Hebr.*, V, 1). La charge de ce sacerdoce mystérieux, de la satisfaction et du sacrifice n'est pas donnée en participation seulement à ceux dont notre Pontife, le Christ Jésus, se sert comme ministres pour l'oblation immaculée qui doit être offerte à Dieu en tout lieu de l'Orient jusqu'à l'Occident (*Malach.*, I, 11); mais encore tout le peuple chrétien, appelé à juste titre par le prince des apôtres « race choisie, sacerdoce royal » (*I Petr.*, II, 9), doit, tant pour lui que pour tout le genre humain, offrir des sacrifices pour le péché (Cf. *Hebr.*,

v, 2), à peu près de la même manière que le Pontife « choisi d'entre les hommes, est établi pour les hommes en ce qui concerne le culte de Dieu » (*Hebr.*, v, 1).

Plus notre oblation et notre sacrifice répondront parfaitement au sacrifice du Seigneur, c'est-à-dire plus nous immolerons notre amour-propre et nos convoitises pour crucifier notre chair de cette crucifixion mystique dont parle l'Apôtre, plus nous recevrons en abondance pour nous et pour les autres des fruits de propitiation et d'expiation. Il existe une admirable relation entre le Christ et tous les fidèles, telle que celle qui apparaît entre la tête et les autres membres du corps; par cette mystérieuse communion des Saints que nous enseigne la foi catholique, les hommes et les peuples ne sont pas seulement réunis entre eux, mais aussi à Celui qui est le Chef, le Christ. C'est par lui que « tout le corps, coordonné et uni par les liens des membres qui se prêtent un mutuel secours et dont chacun opère selon sa mesure d'activité, grandit et se perfectionne dans la charité » (*Eph.*, iv, 15-16). C'est ce que le Christ Jésus, Médiateur entre Dieu et les hommes, avait lui-même demandé à son Père, à la veille de sa mort: « Que je sois en eux et vous en moi, afin qu'ils soient parfaitement un » (*JEAN*, xvii, 23).

La dévotion au Sacré Cœur et la réparation

De même que la consécration proclame et affermit l'union avec le Christ, de même l'expiation commence cette union en effaçant les fautes, elle la perfectionne en rendant participant aux souffrances du Christ, et elle la consomme en offrant des sacrifices pour le prochain. Ce fut certainement l'intention du miséricordieux Jésus, quand il nous découvrit son Cœur portant les insignes de la Passion et laissant échapper des flammes d'amour: il voulait qu'après avoir considéré la malice infinie du péché et admiré l'amour infini du Rédempteur, nous détestions avec force le péché et que nous rendions avec plus de ferveur amour pour amour.

En réalité, l'esprit d'expiation ou de réparation détient toujours le rôle principal dans le culte du Sacré Cœur de Jésus, et rien ne convient mieux à l'origine, à la nature, à la vertu propre de cette dévotion et aux pratiques qui en

sont les formes, ainsi que l'établissent l'histoire et l'usage, la sainte liturgie et les actes des Souverains Pontifes.

Quand le Christ apparut à Marguerite-Marie, il lui déclara l'infinité de son amour et en même temps, sur un ton attristé, il se plaignit de tant d'injures que lui infligeait l'ingratitude des hommes, s'exprimant par ces paroles qu'il plaise à Dieu de garder dans l'âme des chrétiens pieux et de ne jamais laisser oublier: « Voici ce Cœur, dit-il, qui a tant aimé les hommes et les a comblés de tant de bienfaits et qui, pour son amour infini, non seulement ne reçoit pas de reconnaissance, mais subit les négligences et les injures, et cela parfois de la part de ceux qui sont tenus par un devoir d'amour particulier. » Pour effacer ces fautes, il recommanda plusieurs prescriptions, et celles-ci en particulier: que dans une intention d'expiation, on fit une « communion réparatrice »; que l'on récitât des supplications et des prières pendant une heure entière, qui s'appelle avec raison « heure sainte »; l'Église a non seulement approuvé ces exercices de piété, mais les a enrichis d'abondantes indulgences.

Comment peut-on consoler le Sacré Cœur ?

Mais, dira-t-on, quelles expiations peuvent consoler le Christ qui règne dans la joie du ciel? Nous répondrons: « Donnez-moi quelqu'un qui aime et il comprendra ce que je dis, » Nous servant des paroles de saint Augustin qui s'appliquent admirablement à notre sujet. (*Sur l'Évangile de saint Jean*, traité XXVI, 4.)

L'âme qui aime Dieu avec ferveur, si elle se tourne vers le passé, voit dans sa méditation et contemple le Christ souffrant pour l'homme, attristé, subissant tous les tourments « pour nous, hommes et pour notre salut », presque abattu par la tristesse, les angoisses et les opprobres, « broyé à cause de nos péchés » (ISAÏE, LIII, 5), et nous guérissant par ses meurtrissures. Et les âmes pieuses méditent cela avec d'autant plus de vérité que les péchés des hommes et les crimes commis par eux en quelque temps que ce soit sont la cause pour laquelle le Fils de Dieu a été livré à la mort et que ces péchés infligeraient maintenant encore par eux-mêmes au Christ la mort avec les mêmes douleurs et

les mêmes tristesses, puisque chaque péché est censé renouveler à sa manière la mort du Christ; « Crucifiant de nouveau pour leur part le Fils de Dieu et le livrant à l'ignominie » (*Hebr.*, VI, 6). Si pour nos péchés aussi qui étaient futurs, mais prévus, l'âme du Christ a été attristée jusqu'à la mort, il n'est pas douteux qu'elle n'ait goûté alors quelque consolation, grâce à notre réparation prévue elle aussi, quand « un ange lui apparut venant du ciel » (*LUC*, XXII, 43) pour consoler son Cœur accablé de dégoût et d'angoisse. Et ainsi, ce Cœur sacré que blessent sans arrêt les péchés des ingrats, nous pouvons maintenant et nous devons le consoler d'une manière mystérieuse, mais réelle, d'autant plus que par la bouche du Psalmiste le Christ se plaint lui-même d'être abandonné de ses amis, comme la sainte liturgie le rappelle: « Mon Cœur a supporté l'ingratitude et la souffrance; j'ai espéré que quelqu'un se serait attristé avec lui et il n'y eut personne ou qui le consoleraient et je n'ai trouvé aucun homme » (*Ps.* LXVIII, v. 21).

De plus, la Passion expiatrice du Christ se renouvelle, se continue d'une certaine manière et se complète dans son corps mystique qui est l'Église. En effet, pour Nous servir de nouveau des paroles de saint Augustin, « le Christ a souffert tout ce qu'il devait souffrir; il ne manque rien à la mesure de ses souffrances. La Passion a donc été accomplie, mais dans le chef; restaient encore les souffrances du Christ dans son corps » (*Sur le Psaume LXXXVI*). Le Seigneur Jésus a daigné le déclarer lui-même, quand il dit à Saul « respirant encore la menace et la mort contre ses disciples » (*Actes*, IX, 1): « Je suis Jésus que tu persécutes » (*Actes*, IX, 5), indiquant nettement par ces paroles que les persécutions contre l'Église attaquaient et blessaient le divin Chef de l'Église lui-même. C'est pourquoi le Christ souffrant encore dans son corps mystique souhaite à juste titre de nous avoir pour compagnons de son expiation et notre relation intime avec lui le demande; car, puisque nous sommes « le corps du Christ et ses membres chacun pour notre part » (*I Cor.*, XII, 27), il faut que les membres compatissent à toutes les souffrances du chef. (*Cf. I Cor.*, XII, 27.)

La réparation est plus nécessaire à notre époque

Pour comprendre l'urgente nécessité de la réparation ou de l'expiation à notre époque, il suffit à qui que ce soit de jeter, comme Nous l'avons dit au début, un regard sur ce monde « plongé dans le mal » (*I Jean*, v, 19). De partout montent vers Nous les clameurs et les gémissements des peuples dont les princes et les chefs se sont levés et réunis contre le Seigneur et son Église. (Cf. *Ps.* II, 2). En certains pays Nous voyons transgresser les lois divines et humaines, les églises ruinées et abattues, les religieux et les religieuses chassés de leurs couvents, en butte aux outrages, aux cruautés, à la famine et à la prison; des multitudes d'enfants arrachés au sein de l'Église leur mère, poussés à abjurer et à blasphémer le nom du Christ et amenés aux pires dégradations de la luxure, toute la population chrétienne durement opprimée, toujours dans le danger de perdre la foi ou de subir la mort parfois dans des conditions atroces. Ces tristesses sont telles qu'elles semblent annoncer « le commencement des douleurs » que fera subir « l'homme du péché s'élevant contre tout ce qui est appelé Dieu ou honoré d'un culte » (*II Thess.*, II, 4).

Il est encore plus triste, vénérables Frères, de voir parmi les fidèles, baignés par le baptême dans le sang de l'Agneau sans tache et enrichis de la grâce, tant de personnes des diverses classes, qui souffrent d'une incroyable ignorance des choses divines, sont infectées d'opinions erronées et mènent loin de la maison de leur Père une vie chargée de vices sans se laisser pénétrer des lumières de la vraie foi, sans les joies que donne l'espérance de la béatitude éternelle et sans le réconfort qui naît des ferveurs de la charité, de telle sorte qu'elles semblent déjà vraiment plongés dans les ténèbres et l'ombre de la mort. En outre, l'indifférence augmente chez les fidèles à l'égard de la discipline ecclésiastique et des institutions anciennes qui sont la base de toute vie chrétienne, qui régissent la famille et garantissent la sainteté du mariage; négligée absolument ou faussée par une affection trop molle l'éducation des enfants; ravie même à l'Église la charge d'élever chrétiennement la jeunesse; oubli déplo-

rable de la pudeur chrétienne dans la vie ordinaire et dans le vêtement, surtout la mode féminine; convoitise effrénée des biens passagers; prédominance des intérêts particuliers; recherche sans règle de la faveur publique; critique de l'autorité légitime et enfin mépris de la parole divine où la foi même succombe ou du moins est mise gravement en danger.

A ces maux viennent mettre un comble soit la paresse et l'indifférence de ceux qui, à l'exemple des disciples qui dormaient ou s'enfuyaient, sentant vaciller leur foi, abandonnent misérablement le Christ accablé d'angoisses ou bien entouré des satellites de Satan, soit la perfidie de ceux qui suivent l'exemple du traître Judas, s'approchent de la communion avec une sacrilège témérité ou passent au camp adverse. Et c'est pourquoi, malgré Nous, Notre esprit est envahi par la pensée que les temps sont proches que Notre-Seigneur a prédits: « Et parce que l'iniquité a abondé, l'amour de beaucoup se refroidira » (MAT., XXIV, 12).

Ses fruits

Tous les fidèles qui auront pieusement médité ces faits ne pourront s'empêcher de ressentir un ardent amour pour le Christ dans sa Passion, d'expier avec un zèle plus actif leurs fautes et celles du prochain, d'offrir à Jésus une amende honorable et de promouvoir le salut éternel des âmes. La parole de l'Apôtre: « Où abonde le péché, la grâce surabonde » (*Rom.*, v, 30), peut s'appliquer d'une certaine façon à notre époque: tandis que la malice des hommes monte sans cesse, le souffle de l'Esprit-Saint multiplie merveilleusement le nombre des fidèles de l'un et de l'autre sexe, qui, généreusement, veillent à réparer tant d'injures faites au divin Cœur et qui n'hésitent même pas à s'offrir eux-mêmes au Christ comme victimes. Si l'on médite, en effet, avec amour, tout ce que Nous avons exposé et si l'on s'imprègne de cette pensée, on se sent poussé non seulement à considérer le péché comme le souverain mal et à s'en éloigner, mais aussi à se vouer tout entier à la volonté de Dieu et à réparer de tous ses efforts l'honneur de la divine Majesté outragée, cela par une prière continuelle, par la mortification

volontaire, par le support des adversités qui peuvent nous surprendre, enfin par une vie tout entière consacrée à l'expiation.

C'est de cette pensée que naquirent plusieurs Congrégations d'hommes et de femmes qui, avec un zèle empressé, se proposent de remplir jour et nuit, en une certaine manière, le rôle de l'ange qui consolait Jésus au Jardin des Oliviers; de là, les pieuses associations approuvées par le Saint-Siège et enrichies d'indulgences qui ont pris ce rôle de réparateurs, s'imposant des exercices de piété et des vertus en rapport avec cette tâche; de là, en un mot, les pratiques ayant pour but de réparer l'honneur divin outragé et les amendes honorables, de la part des personnes privées et aussi, çà et là, des paroisses, des diocèses et des cités.

Le Pape institue pour l'Église universelle la pratique de l'amende honorable solennelle

C'est pourquoi, vénérables Frères, de même que la pratique de la consécration au Sacré Cœur, commencée bien humblement, se répandit au loin et obtint, par Notre décision, son couronnement, de même, c'est Notre très vif désir de sanctionner de Notre suprême autorité apostolique la pratique de cette amende honorable déjà introduite et propagée dans une pensée sainte et de voir l'univers catholique l'accomplir avec grande solennité. Aussi, Nous ordonnons et prescrivons que, chaque année, en la fête du Sacré Cœur de Jésus — qu'à cette occasion Nous avons décidé d'élever au rite double de première classe avec octave — dans toutes les églises du monde entier, soit récitée solennellement l'amende honorable à Notre Sauveur très aimant, selon la formule même qui est jointe à cette Encyclique, afin que toutes nos fautes soient déplorées et que soient réparés les droits outragés du Christ, souverain Roi et Seigneur très aimant.

Sans aucun doute, vénérables Frères, l'institution de cette sainte dévotion, étendue à l'Église entière, apportera de nombreux et grands bienfaits non seulement aux personnes privées, mais à l'Église, à l'État et à la famille; Notre Rédempteur a, en effet, promis lui-même à Marguerite-Marie, que « tous ceux qui honoreront ainsi son Cœur, recevraient d'abondantes grâces célestes ». Les pécheurs « contemplant Celui qu'ils ont transpercé » (JEAN, XIX, 37), émus par les pleurs et les gémissements de toute l'Église, « rentreront en eux-mêmes » (ISAÏE, XLVI, 8), et regretteront les injures faites au souverain Roi, de peur que, s'obstinant dans le péché, ils ne pleurent trop tard et en vain sur lui. (Cf. *Apoc.*, I, 7), quand ils verront « venant sur les nuées du ciel » (MATTH., XXVI, 64) Celui qu'ils ont tué. Les justes se justifieront et se sanctifieront encore davantage (Cf. *Apoc.*, XXII, 11), et se consacreront tout entiers avec un nouvel amour, au service de leur Roi, qu'ils voient en butte à tant d'assauts et d'attaques, accablé de tant et de si graves outrages; mais ils s'enflammeront surtout de zèle pour le salut des âmes, quand ils auront accoutumé de méditer la plainte de la divine Victime: « A quoi sert mon sang? » (*Ps.* XIX, 10), et aussi la joie du Sacré Cœur de Jésus « sur un seul pécheur qui fait pénitence » (LUC, XV, 4).

C'est Notre désir principal et Notre plus vive espérance que la justice de Dieu, qui eût, dans sa miséricorde, épargné Sodome pour dix justes, épargnera à plus forte raison le genre humain, devant les supplications et les réparations offertes par toute la communauté chrétienne, en tout lieu et de toute race, en union avec le Christ, son Médiateur et son Chef.

Daigne la très bienveillante Vierge, Mère de Dieu, bénir Nos vœux et Nos efforts, elle qui nous donna Jésus, le Rédempteur, qui le nourrit, qui l'offrit en sacrifice au pied de la croix et qui par son admirable union avec le Christ et une grâce toute particulière, fut Réparatrice et est appelée de ce titre.

Nous confiant en son intercession auprès du Christ qui, unique « Médiateur entre Dieu et les hommes » (*I Tim.*, II, 5), a voulu s'associer sa Mère comme avocate des pé-

cheurs, dispensatrice et médiatrice de grâce. Nous vous accordons, de tout cœur, vénérables Frères, comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, à vous et à tout votre troupeau la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 mai de l'an 1928, de Notre pontificat le septième.

Pius PP. XI

Acte de réparation au Sacré Cœur de Jésus

Très doux Jésus, dont l'immense amour pour les hommes a été avec tant d'ingratitude payé par l'oubli, la négligence, le mépris, voici que, prosternés devant vos autels, nous voulons réparer par des témoignages particuliers d'honneur une froideur si indigne et les injures qui blessent de toutes parts votre Cœur très aimant.

Nous souvenant toutefois que nous n'avons pas toujours été, nous non plus, exempts de cette indignité et en ressentant une très profonde douleur, nous implorons tout d'abord sur nous votre miséricorde, disposés à réparer par une expiation volontaire non seulement les péchés que nous avons commis nous-mêmes, mais encore les fautes de ceux qui, égarés loin de la voie du salut, refusent de vous suivre comme leur pasteur et leur guide, s'obstinant dans leur infidélité, ou qui reniant les promesses de leur baptême, ont secoué le joug très suave de votre loi.

Ces crimes déplorables que nous voulons expier tous, nous nous proposons aussi de les réparer chacun en particulier: l'immodestie et les hontes de la conduite et des vêtements; les embûches tendues par la corruption aux âmes innocentes, la violation des fêtes, les outrages odieux lancés contre vous et vos saints, ainsi que les insultes adressées à votre Vicaire et à l'ordre sacerdotal, la négligence à l'égard du Sacrement du

divin amour ou sa profanation par d'horribles sacrilèges, enfin les crimes publics des nations qui combattent les droits et le magistère de l'Église que vous avez instituée.

Que ne nous est-il donné de pouvoir laver ces crimes de notre sang! Pour réparer l'honneur divin outragé nous vous présentons, unie aux expiations de la Vierge Mère, de tous les saints et des fidèles pieux, l'expiation que vous avez un jour offerte au Père sur la croix et que vous continuez de renouveler chaque jour sur les autels; nous vous promettons de tout notre cœur de réparer pour autant qu'il sera en nous et avec le secours de votre grâce nos fautes passées comme celles des autres et une si grande négligence de votre amour par une foi inébranlable, par une vie pure, par l'observation parfaite de la loi évangélique, en particulier de la charité, d'empêcher selon nos forces les offenses qui s'adresseraient à vous, et d'amener le plus d'hommes possible à votre suite.

Très bon Jésus, recevez, nous vous en prions, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie Réparatrice, l'hommage volontaire de notre expiation et daignez, par le don précieux de la persévérance, nous garder fidèles jusqu'à la mort dans votre obéissance et votre service, afin que nous parvenions enfin tous à cette patrie où vous vivez et réglez, vrai Dieu, avec le Père et l'Esprit-Saint, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- | | |
|---|--|
| * 1. <i>L'Instruction obligatoire</i> | Sir Lomer GOUIN
MM. TELLIER et LANGLOIS |
| 2. <i>L'École obligatoire</i> | Mgr PAQUET |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 4. <i>Le bon Journal</i> | R. P. MARION, O.P. |
| * 5. <i>La Fête du Sacré Cœur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| * 7. <i>Le docteur Painchaud</i> | C.-J. MAGNAN |
| * 8. <i>L'Eglise et l'Organisation ouvrière</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> | B. P. |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada</i> | Omer HÉROUX |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 13. <i>Le Cinéma corrupteur</i> | Euclide LEFEBVRE |
| 14. <i>La première Semaine sociale au Canada</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> | R. P. CHOSSEGROS, S.J. |
| * 16. <i>Appel aux ouvriers</i> | Georges HOGUE |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i> | Le cardinal BÉGIN
Une RELIGIEUSE |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | BENOIT XV |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J. |
| 22. <i>L'Aide aux œuvres catholiques</i> | R. P. JOYAL, O.M.I. |
| * 23. <i>La vénérable Marguerite Bourgeoys</i> | Général DE CASTELNAU |
| 24. <i>La Formation des Elites</i> | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M. |
| 25. <i>L'Ordre séraphique</i> | XXX |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i> | Une RELIGIEUSE |
| * 27. <i>Jeanne Mance</i> | R. P. Antoine DRAGON, S.J. |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans</i> | Abbé Emile DUBOIS |
| 29. <i>La vénérable Mère d'Youville</i> | XXX |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i> | R. P. BARBARA, S.J. |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus</i> | R. P. D'ORSONNENS, S.J. |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i> | R. P. D'ORSONNENS, S.J. |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i> | Une RELIGIEUSE |
| * 35. <i>Mère Marie-Rose</i> | Une RELIGIEUSE |
| 36. <i>Mère Marie-du-Sacré-Cœur</i> | C. DE BEUGNY |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité</i> | R. P. DELAPORTE, S.J. |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 42. <i>Saint Gérard Majella</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des Missions-Etrangères</i> | F. ANANIE, F.S.G. |
| 44. <i>Le bienheureux Grignon de Montfort</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i> | S. S. PIE XI |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 47. <i>La Villa La Broquerie</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste</i> | Frère X... |
| * 49. <i>Les Frères de la Charité au Canada</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| * 50. <i>L'une des œuvres des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception</i> | R. P. LATOUR, O.M.I. |
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| * 52. <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 53. <i>La Croisade des temps modernes</i> | Une RELIGIEUSE |
| 54. <i>Mère Marie-Anne</i> | |

L'ŒUVRE DES TRACTS

- | | |
|--|--------------------------------|
| 55. <i>Les livres... tonique ou poison</i> | Abbé C.-A. LAMARCHE, D.Th. |
| 56. <i>Contre le travail du dimanche</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i> | R. P. Gustave JEAN, S.J. |
| 58. <i>Monseigneur Lafèche.</i> | R. P. Adélaïde DUGRÉ, S.J. |
| 59. <i>Le bienheureux Bellarmin.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 60. <i>La vénérable Bernadette Soubirous</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| *61. <i>Mère Gamelin.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 62. <i>Le Recrutement des Retraitants.</i> | XXX |
| 63. <i>Madame de la Peltrie.</i> | R. P. LE JEUNE, O.M.I. |
| 64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i> | Abbé Henri LECOMPTE |
| 65. <i>Saint François Xavier</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| *66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i> | Abbé Elie-J. AUCLAIR, D.Th. |
| 67. <i>Le Catholicisme en Chine</i> | Mgr BEAUPIN |
| 68. <i>Le Jubilé de 1925</i> | XXX |
| *69. <i>Mère Marie de la Ferre.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 71. <i>Saint Pierre Canisius.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Barat.</i> | R. S. C. J. |
| 73. <i>Nos Martyrs canadiens.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 74. <i>Les Servites de Marie.</i> | R. P. LÉPICIER, O.S.M. |
| 75. <i>Les Clubs sociaux neutres.</i> | Abbé Cyrille GAGNON |
| 76. <i>La Presse catholique</i> | Mgr Elias ROY |
| 77. <i>L'Association catholique de la Jeunesse ca-
dienne-française.</i> | Chanoine COURCHESNE |
| 78. <i>La petite Sœur des missionnaires.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi.</i> | S. S. PIE XI |
| 80. <i>La Retraite spirituelle.</i> | S. ALPHONSE DE LIGUORI |
| 81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i> | XXX |
| 82. <i>Le Secrétariat des Familles</i> | Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE |
| 83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i> | R. P. LÉOPOLD, O.C. |
| 84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma.</i> | Léo PELLAND, avocat |
| 85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore.</i> | Frère LÉOPOLD, C.S.C. |
| 86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur</i> | R. P. PLAMONDON, S.J. |
| 87. <i>La transgression du devoir dominical</i> | XXX |
| 88. <i>Le règne social de Jésus-Christ.</i> | Abbé Arthur LAPOINTE |
| *89. <i>Le Séminaire canadien des M.-E.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i> | XXX |
| 91. <i>Parents, chrétiens, sauvez vos enfants du ci-
néma meurtrier!</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 92. <i>Actes pontificaux concernant l'Action fran-
çaise.</i> | S. S. PIE XI |
| 93. <i>Répliques du bon sens. — I</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 94. <i>Ce que femme veut</i> | Jeanne TALBOT |
| 95. <i>Répliques du bon sens. — II</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 96. <i>Marie de l'Incarnation</i> | R. P. FARLEY, C.S.V. |
| 97. <i>Dimanche vs Cinéma.</i> | Chanoine HARBOUR |
| 98. <i>Thaumaturges de chez nous</i> | R. P. Jacques DUGAS, S. J. |
| 99. <i>L'abbé Jacques-François Dujarié</i> | Frère LÉOPOLD, C. S. C. |
| 100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i> | XXX |
| 101. <i>Nos premiers Missionnaires</i> | Abbé Napoléon MORISSETTE |
| 102. <i>Les Retraites fermées en Belgique</i> | R. P. LAVEILLE, S. J. |
| 103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit</i> | R. P. G. LE GALLOIS, C. S. Sp. |
| 104. <i>Répliques du bon sens — III</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 105. <i>L'Action sociale catholique</i> | S. G. Mgr HALLÉ |
| 106. <i>Les Retraites fermées</i> | Ferdinand ROY |
| 107. <i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne.</i> | XXX |
| 108. <i>L'Encyclique « Miserentissimus Redemptor »</i> | S. S. PIE XI |

*Les brochures précédées d'un astérisque sont épuisées

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus
Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst ★2191